

Masseurs-kinésithérapeutes : la kinésithérapie réduit la consommation d'opioïdes



Cette étude, parue dans le JAMA Network Open, s'est penchée sur l'influence d'une intervention d'un kinésithérapeute sur certaines douleurs par rapport à l'utilisation d'opioïdes. Ont été étudiées les interventions précoces c'est-à-dire variant de 13 jours en moyenne après la visite pour une douleur au cou à 40 jours pour une douleur à l'épaule, le nombre médian de séances de kinésithérapie variant de 5 pour la douleur au genou et lombalgie à 8 pour la douleur au cou.

L'étude indique que l'influence de la kinésithérapie précoce est visible dès le stade aiguë de la douleur. Elle permet, en effet, à ce niveau une réduction du risque de consommation d'opioïdes de 16 % pour les patients souffrant de douleurs du genou, de 15 % pour les personnes souffrant de douleur de l'épaule, de 8 % pour les douleurs du cou et de 7 % pour les douleurs lombaires (LBP).

Mais l'étude précise que l'influence de la kinésithérapie existe également lorsque des opioïdes sont prescrits de diminuer le nombre de prises. Ainsi les patients souffrant de douleurs au genou consomment 10,3 % de milligrammes de morphine orale en moins par rapport au groupe témoin, les personnes souffrant de douleur à l'épaule 9,7 %, et 7 % pour les douleurs lombaires.

Enfin, toujours selon cette étude, la kinésithérapie Influence la prise chronique d'opioïde. Celle-ci diminue ainsi de 66 % pour une douleur au genou et de 33 % pour une lombalgie par rapport aux patients n'ayant pas reçu de thérapie physique précoce.

Pour consulter l'étude (en anglais) : <https://jamanetwork.com>

© 2018 Les Echos Publishing